

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Nicole Letendre, adjointe administrative de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, que :

En vertu de l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception est déposé au bureau municipal et il a été procédé à l'envoi des comptes de taxes le 17 février 2022.

Que suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau; que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les trente (30) jours suivant la mise à la poste de la demande de paiement.

Les versements seront dus aux dates fixées comme suit :

1^{er} versement : 21 mars 2022

2^e versement : 19 mai 2022

3^e versement : 1 août 2022

4^e versement : 3 octobre 2022

EN FOI DE QUOI, j'ai donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 8^e jour du mois de mars de l'année deux-mille-vingt-deux (2022).



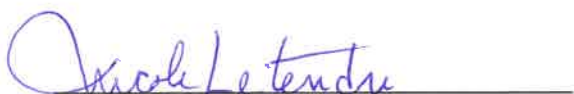
Nicole Letendre
Adjointe administrative

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nicole Letendre, adjointe administrative de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en annexe, en affichant une copie certifiée dudit avis aux endroits désignés par le conseil de cette municipalité, le 8^e jour du mois de mars 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne le certificat en ce 8^e jour du mois de mars de l'année deux-mille-vingt-deux (2022).



Nicole Letendre
Adjointe administrative

Réf : Avis du dépôt du rôle de perception 2021.